



La cohérence des politiques d'aide en matière de sécurité et de développement entre l'UE et l'Afrique.

Colloque Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest (CSAO/OCDE)
à Paris, 12 juin 2010

- ❑ Les conflits en Afrique subsaharienne
- ❑ La réponse européenne : les outils de prévention, de gestion et de résolutions des crises armées
- ❑ La cohérence et la pertinence de l'aide européenne : évaluation des outils européens et la qualité de dialogue politique Afrique - UE

- ❑ 2001-2010 : de 29 conflits majeurs à 15.
- ❑ Majoritairement en Asie et en Afrique noire.
- ❑ Majorité des conflits africains de nature intra-étatique : 290 coups d'état (de 1960 à 1990).
- ❑ Majorité de conflits de « succession au pouvoir » et une minorité de « sécession de territoire ».
- ❑ Zones les plus affectées : Afrique de l'Ouest, la région des Grands Lacs, la Corne de l'Afrique et aujourd'hui la région saharo – sahélienne.

- ❑ La diversité ethnique (népotisme ethnique) ?
- ❑ La prédation (état ou acteurs non étatique) ?
- ❑ Le processus démocratique ?
- ❑ L'accumulation d'armes (légères et de petit calibre) et le poids du secteur militaire ?
- ❑ Le terrorisme international ?

(liste non – exhaustive)

- ❑ Nouveau paradigme (contexte : fin de la guerre froide, conditionnalité de l'aide) : *démocratie = développement*.
- ❑ Échec des transitions démocratiques en ASS durant période 1990-1995 : nouveau paradigme : *sécurité + démocratie = développement*.
- ❑ Réflexion sur les causes profondes des crises et objectif de la *stabilité structurelle* – nécessité d'une appropriation – intégration de la société civile : *Nexus Développement et prévention des conflits*.
- ❑ DG DEV initie le mouvement aux sein des CE : aboutira à la création de *l'Unité Prévention des Conflits* au sein de DG RELEX (rôle de « mainstreaming »).

- ❑ **L'Accord de Partenariat de Cotonou (2000)** : Titre 2 – dimension politique (art. 8 – 11) : dialogue politique – document de stratégie (programme indicatif) – régime de sanction (art.95 – 96).
- ❑ **La Facilité pour la Paix en Afrique (2003)** : renforcement des capacités africaines de maintien de la paix – répartition des rôles entre 1^{er} et 2^{ème} pilier de l'UE sur le plan financier.
- ❑ **L'instrument de stabilité (2006)** : 2^{ème} pilier : mécanisme de réaction rapide (court et moyen terme) avant l'entrée en jeu des fonds de développement.
- ❑ **Le Partenariat Stratégique Afrique – UE (2007)** : soutien à l'architecture africaine de paix et de sécurité (AAPS).

(liste non – exhaustive)

- Constat : redondance/rivalité/compétition entre acteurs/instruments de la politique étrangère de l'UE.
- Résolution judiciaire : Cour de Justice de l'UE : décision dans l'affaire C-91/05.
- Traité de Lisbonne : création du Service Européen pour l'Action extérieure (SEAE) en plus de toutes les autres instances traitant de la sécurité et du développement au sein de l'UE.

3.a La cohérence de l'aide européenne (Etat des lieux)

- ❑ Nécessité d'une vision commune sur les objectifs de la politique extérieure de l'UE : balance entre la gestion des crises aux portes de l'Europe, la promotion des DH et aide au développement (*EU : soft power, hard power or influential power ?*).
- ❑ Traduction institutionnelle d'une approche commune : place, rôle, fonctionnement et valeur ajoutée du SEAE ?
- ❑ Impact sur le dialogue politique UE – ACP . Paradoxe : la bonne nouvelle est que le dialogue n'a sans doute jamais été aussi fécond !

3.B. La cohérence de l'aide européenne (perspectives)

Félix Nkundabagenzi

Researcher

Royal Higher Institute for Defence
Centre for Security and Defence Studies
Campus Renaissance
Avenue de la Renaissance 30
B-1000 Bruxelles
Belgium

<http://www.irsd.be>

Email : felix.nkundabagenzi@mil.be

Tel : 0032(0)2.742.69.91

Mobile : 0032.477.44.28.46

